

Réunion CCAS – 21 mars 2017

Présents : R. GOURDON – M. DEAT – J.C. CHEVALIER – N. DANIEL – J. BOUILLOT - L. CHERASSE – E. BONAMY – N. VINCENT – N. DELAIRE

Excusés : S. ANDRE – M. DEAT - N. VINCENT - M.F. WATIER

Vote du compte administratif et du budget 2017

Pour l'exercice 2016, les dépenses s'élèvent à 2 268,94 € et les recettes à 3 487,69 € d'où un excédent de 1 218,75 €.

En fin d'année, le repas a rassemblé 62 personnes dont 52 de + de 70 ans et a coûté 1 402,43 € soit 22.62 € par convive. Lors de la réunion, il est proposé de projeter les photos du repas aux enfants des écoles à la fin de l'année scolaire pour leur montrer ce qu'ils ont réalisé dans le cadre des TAP.

35 colis ont été distribués et représentent une dépense totale de 787,19 €.

Les membres ont échangé sur le fait de distribuer ou non un colis aux personnes qui ont quitté Boucé depuis plusieurs années pour une autre commune ou ville avant de résider dans une maison de retraite des environs. Il est décidé de ne pas leur offrir de présent sauf si la personne s'est beaucoup impliquée dans la vie communale. Dans ce cas, la décision sera revue au cas par cas en réunion de CCAS.

Le budget prévisionnel de 2017 a été réalisé sur la base des dépenses de l'année précédente. Une recette provenant du budget principal de la commune est prévue à hauteur de 1 625 €. Chaque année, le montant versé est fixé en fonction de l'excédent dégagé de l'exercice précédent et des besoins de l'année à venir.

Le compte administratif et le budget 2017 ont été votés à l'unanimité par les membres du CCAS présents éligibles au vote.

Questions diverses

Prévention routière : dans la perspective d'organiser une séance sur la prévention routière, 2 contacts à ce jour :

- Gérard Bellanger du service sécurité routière de la préfecture qui propose une activité interactive style examen au code de la route.
- Gendarmerie de Varennes sur Allier : un 1^{er} contact avait été pris en septembre auprès de l'Adjudant-Chef Mr Martinot.
Dernièrement, l'Adjudant Le Clavelier nous a recontactés pour nous proposer une séance en 2 temps : 1 powerpoint d'une 40 min environ sur lequel serait présentée la nouvelle législation du code de la route et ensuite une sensibilisation sur les dangers d'internet et le démarchage à domicile.
Les 2 séquences pourraient être marquées par une pause avec collation.
- Quel public ? : les boucétois retraités et ceux des communes environnantes
- Quel jour ? : Lundi / mardi / vendredi hors vacances scolaires
- Communication : via des affiches déposées par les membres du CCAS dans les mairies, les commerces, les cabinets médicaux, pharmacies, dans les clubs des aînés ruraux...de Boucé et communes environnantes

Séances PEPS : dans un 1^{er} temps, recenser parmi notre entourage les personnes susceptibles d'être intéressées pour évaluer la pertinence ou non d'organiser cet atelier.

Formation secourisme : séance à mettre en place et à proposer en priorité aux agents communaux.

Prochaine réunion : 9 juin à 18h30 suivi d'un repas convivial à la charge de chacun des membres au St Eloi à Montoldre.